



L'Association
A.C.S./A.M.I.
Assistantes Maternelles / Parents



Organise le

Samedi 29 Novembre 2008 dans son local*
de 10 h 30 à 17 h 30

une bourse aux jouets et puériculture**

Le dépôt des articles, en vue de cette vente, s'effectuera au local
le **SAMEDI 15 NOVEMBRE 2008**
de 10 h 30 à 17 h 30

Reprise des invendus le **SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2008 UNIQUEMENT**
de 14 h 00 à 17 h 00

(*) ACS/AMI - 59 rue Franck Hémon (entre-sol école Pasteur - 77500 Chelles)
Tél. : 06 79 72 62 82

() CONDITIONS de DEPOT**

- Il sera demandé **2€** de participation le jour du dépôt par feuille de liste.
- **30%** seront prélevés sur la vente.
- **Tous les articles de puériculture** (poussette, landau, siège auto, réhausseur, lit, linge de lit, literie, etc...) doivent être propres et en parfait état.
- **ARTICLES NON ACCEPTÉS :**
 - les cassettes VHS.
 - Les puzzles de plus de 14 pièces.
 - Les pots hygiéniques de bébé.
 - Les vêtements (sauf dons).
 - Les jeux de sociétés en mauvais état ou incomplets.
 - Les jeux PC (sauf pour version 2000, XP, Vista).
- **L'association se réserve le droit de ne pas accepter** tous les articles qui ne rempliraient pas ces conditions.
- **Les articles non repris le 13 Décembre 2008** (seul jour de reprise des invendus) **seront acquis à l'association sans contestation possible du déposant.**